

Procédure d'inscription via Campus France

Pays concernés par la procédure Campus France :

Algérie, Argentine, Bénin, Bolivie, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Equateur, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, République Tchèque, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Venezuela, Vietnam (liste établie au 1^{er} janvier 2010)

Pour les autres pays, les inscriptions se font directement à l'Université Lyon II
<http://eco.univ-lyon2.fr/375-Master-2-Transports-Urbains-et-Regionaux-Personnes.html>

1/ Pré-inscription auprès de Campus France (www.campusfrance.org)

La plupart des pays concernés dispose d'un site en propre.

Exemple :

- si vous résidez au Chili, vous tapez : www.chili.campusfrance.org
- si vous résidez au Maroc, vous tapez : www.maroc.campusfrance.org

La demande de pré-inscription en ligne permet de constituer un dossier électronique personnel. Une participation financière vous sera demandée.

Cette nouvelle procédure accélère de manière significative les délais de réponse des établissements et de formalités de visa. Elle permet ainsi de préparer son séjour d'étude dans les meilleures conditions.

Le dossier électronique permet à chaque étudiant :

- de présenter un dossier de candidature unique à l'ensemble des établissements connectés susceptibles de l'accueillir ;
- de dialoguer avec son Espace CampusFrance pour le montage et le suivi de la demande de pré-inscription.

L'entretien personnalisé

L'inscription auprès de Campus France comporte un entretien personnalisé d'évaluation du projet, avec le passage éventuel d'un test de français. L'avis donné lors de cet entretien viendra compléter le dossier électronique de demande de visa.

2. Validation par Campus France du dossier qui transmet aux établissements demandés les demandes de candidatures des étudiants.

.

3. Examen des dossiers par l'Université

Ceux-ci sont étudiés par les responsables pédagogiques qui émettent un avis.

En cas d'avis favorable, le dossier est validé directement sur le site.

Les étudiants retenus doivent prendre contact ensuite avec l'Université pour finaliser l'inscription administrative

<http://eco.univ-lyon2.fr/375-Master-2-Transports-Urbains-et-Regionaux-Personnes.html>

Quelques remarques :

- L'utilisation du dispositif est obligatoire pour la délivrance du visa "étudiant" lorsque celui-ci est nécessaire.
- Les délais Campus France sont variables en fonction du pays d'inscription.